



Rapports publics concernant une enquête sur la sous-traitance dans l'exécution de contrats de collecte et de transport des matières résiduelles

21 septembre 2026, Montréal – Le Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal (BIG) a déposé cet après-midi au conseil municipal trois (3) rapports publics présentant des recommandations à la suite d'une enquête sur la sous-traitance dans l'exécution de contrats de collecte et de transport des matières résiduelles, dans les arrondissements Saint-Laurent et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Notre enquête a révélé des manquements à l'intégrité de la part de l'adjudicataire de quatre (4) contrats de la Ville, 9386-0120 Québec inc. (E360S). E360S a conclu des sous-contrats publics d'une valeur supérieure au seuil décrété par le gouvernement (1 000 000 \$) avec des entreprises ne détenant pas l'autorisation de contracter délivrée par l'Autorité des marchés publics (AMP), tel qu'exigé par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP). Ces sous-contractants, Service sanitaire Levesque inc., 9542-0998 Québec inc. et 9499-9810 Québec inc. ont eux-mêmes enfreint les exigences de la LCOP en concluant ces sous-contrats publics. De plus, lorsque Service sanitaire Levesque a été inscrite au *Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics* de l'AMP, elle a poursuivi ses activités via l'entreprise 9542-0998 Québec inc., à la connaissance d'E360S.

En conclusion, le Bureau de l'inspecteur général (BIG) recommande à la Ville de Montréal d'imposer des pénalités totalisant 700 000 \$ à E360S et de ne pas exercer les options de renouvellement prévues pour trois (3) contrats. Le BIG recommande également l'inscription des sous-contractants, leur président et actionnaire majoritaire respectif au *Registre des personnes inadmissibles de la Ville de Montréal* pour une durée de 5 ans.

Les rapports publics sont disponibles pour consultation sur le [site web du BIG](#)

À propos du Bureau de l'inspecteur général

L'inspecteur général de la Ville de Montréal a pour mandat de surveiller les processus de passation des contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville de Montréal ou de toute personne morale qui lui est liée. Me François Lanthier occupe la fonction d'inspecteur général depuis avril 2024.

Pour information :

Nathalie Hudon

Chargée de communication au Bureau de l'inspecteur général

Courriel : nhudon